

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Information réglementée  
13 avril 2016 : 17h40

### Banimmo : Convention d'actionnaires

La convention d'actionnaires entre d'une part Affine R.E., et d'autre part les anciens membres du comité de direction, Strategy, Management and Investments et André Bosmans Management a pris fin le 28 février 2016.

Une nouvelle convention d'actionnaires a été conclue entre Affine R.E. et Strategy, Management and Investments le 7 avril 2016.

Les notifications correspondantes sont en pièce jointe du présent communiqué.

**Pour plus d'informations, veuillez-vous adresser à :**

**Banimmo**

Lenneke Marelaan 8  
1932 Zaventem  
[www.banimmo.be](http://www.banimmo.be)

**Alain Chaussard**

CEO  
Tel. : +33 1 44 90 43 10  
[alain.chaussard@banimmo.be](mailto:alain.chaussard@banimmo.be)

**Cedric De Laet**

CFO  
Tel. : +32 2 710 53 11  
[cedric.delaet@banimmo.be](mailto:cedric.delaet@banimmo.be)

**A propos de Banimmo**

*Banimmo se profile aujourd'hui comme un acteur capable de produire ou transformer un actif immobilier répondant aux exigences et critères les plus stricts des investisseurs institutionnels finals et de construire des immeubles built-to-suit répondant aux impératifs des occupants.*

*Cette compétence est applicable tant dans le secteur des immeubles de bureaux (où Banimmo est historiquement présent) que dans le segment des commerces ou dans les segments de niche (hôtels ou autre).*

*L'entreprise compte une trentaine de collaborateurs. Le portefeuille immobilier représente une valeur totale de € 350 millions fin décembre 2015. La Belgique constitue le marché prédominant, avec 64% du portefeuille en termes de valeur de marché. La France représente 36% du portefeuille de Banimmo. Le portefeuille évolue continuellement grâce au repositionnement permanent et à la rotation élevée des actifs. A ce jour, la société est détenue par la foncière Affine (49,51%) et le management (21,53%). Le reste, soit 28,96%, est entre les mains du public.*

# FORMULAIRE TR-1 BE

## PART I

### 1) Statut de la notification

Définitive

### 2) Emetteur

Nom BANIMMO  
Numéro d'identification 0888-061-724

### 3) Motif de la notification

Fin d'un accord d'action de concert



### 4) Notification par

Des personnes agissant de concert qui ont conclu un accord relatif à la possession, l'acquisition ou la cession de titres conférant le droit de vote  
Des personnes agissant de concert qui ont conclu un accord visant à obtenir le contrôle, à faire échouer une offre ou à maintenir le contrôle  
Une entreprise mère ou une personne détenant le contrôle



### 5) Personne(s) tenue(s) à notification

Nom (& forme juridique pour les personnes morales)	Adresse (pour les personnes morales)
AFFINE R.E. SA	5 rue Saint Georges, 75008 Paris
ANDRE BOSMANS MANAGEMENT BVBA	Postemestraat 42, 9000 Gent
STRATEGY MANAGEMENT AND INVESTMENTS SPRL	Avenue Prince Baudouin 19, 1150 Woluwé-Saint-Pierre
STRATEFIN MANAGEMENT BVBA	Struikenlaan 31, 1640 Sint-Genesius-Rode
CCL INVEST SPRL	Sneppelaan 16, 1640 Sint-Genesius-Rode
Maryse Aulagnon	
André Bosmans	
Didrik van Caloen	
Christian Terlinden	
Amaury de Crombrughe	



### 6) Cédant(s) des droits de vote (A remplir uniquement lorsque l'article 7 de la loi du 2 mai 2007 est d'application)

Nom (& forme juridique pour les personnes morales)	Adresse (pour les personnes morales)



Veuillez compléter "part II" pour les coordonnées des personnes visées aux points 5 et 6

Cliquez

### 7) Date de dépassement de seuil

28/02/2016 (DD/MM/YYYY)

### 8) Seuil franchi (en %)

70

Si la participation est tombée en dessous du seuil minimum, il vous est loisible de ne pas donner de données chiffrées au point 10

### 9) Dénominateur

11 356 544

Veuillez compléter le dénominateur avant d'introduire les détails

MA

10) Détails de la notification

A) Droits de vote	Notification précédente	Après la transaction			
		# droits de vote	# droits de vote	% de droits de vote	
Détenteurs de droits de vote		Attachés à des titres	Non liés à des titres	Attachés à des titres	Non liés à des titres
Maryse Aulagnon	0	0		0,00%	
AFFINE R.E. SA	5 622 072	5 622 072		49,51%	
Sous total	5 622 072	5 622 072		49,51%	
Didrik van Caloen	0	0		0,00%	
STRATEGY MANAGEMENT INVESTMENTS SPRL	1 907 895	1 931 895		17,01%	
Sous total	1 907 895	1 931 895		17,01%	
André Bosmans	0	0		0,00%	
ANDRE BOSMANS MANAGEMENT SPRL	512 691	512 691		4,51%	
Sous total	512 691	512 691		4,51%	
Amaury de Crombrugge	0				
CCL Invest SPRL Actions A	28 302				
CCL Invest SPRL Actions B	145 996				
Sous total	174 298				
Christian Terlinden	0				
Stratefin Management SPRL	233 199				
Sous total	233 199				
<b>TOTAL</b>					

Commencer d'abord par les "groupes" de détenteurs.  
 Ajouter les sous-totaux puis terminer par les détenteurs seuls  
 Les totaux , les "sous-totaux" et les % seront mis à jour après avoir utilisé la touche <CALCULER> ci dessous

B) Instruments financiers assimilés	Après la transaction				
	Type d'instrument financier	Date d'échéance	Date ou délai d'exercice ou de conversion	# droits de vote pouvant être acquis en cas d'exercice de l'instrument	% de droits de vote
Détenteurs d'instruments financiers assimilés					
<b>TOTAL</b>		(par rapport à toutes les dates d'échéance)			
<b>TOTAL (Droits de vote &amp; Instruments financiers assimilés)</b>					# de droits de vote % de droits de vote
<b>CALCULER</b>					

11) Chaîne des entreprises contrôlées par l'intermédiaire desquelles la participation est effectivement détenue (le cas échéant)

Veuillez décrire ici ou joindre le schéma en annexe à votre envoi

voir schéma en annexe

12) En cas de droits de vote détenus suite à une procuration en vue d'une seule AG

Détenteur   cessera de détenir/détiendra à nouveau 0 droits de vote à partir du  

 

+

MA

### 13) Information supplémentaire

A) Obligations convertibles et droits à la souscription de titres conférant le droit de vote non encore émis détenus					
Détenteur	Type d'instrument financier	Date d'échéance (DD/MM/YYYY)	Date ou délai d'exercice ou de conversion	Nombre	# droits de vote pouvant être acquis en cas d'exercice ou de conversion de l'instrument

+

B) Actions sans droit de vote	
Détenteur	Nombre

+

C) Remarques	
La convention d'actionnaires entre Affine R.E. SA, André Bosmans Management BVBA et Strategy, Management and Investments SPRL relative à Banimmo et ses filiales du 24 mai 2007 est venue à échéance le 28 février 2016. Veuillez noter aussi que STRATEGY, MANAGEMENT AND INVESTMENTS SPRL détiennent 1.931.895 actions depuis le 19 juin 2013 (ceci a été déclaré lors de notre déclaration annuelle du 30 août 2013). STRATEFIN MANAGEMENT et CCL Invest SPRL n'agissent plus de concert avec les autres parties (pour CCL Invest SPRL, ceci a également été déclaré lors de notre déclaration annuelle du 30 août 2013 dans le cadre de la loi OPA, art. 74). Enfin nous attirons votre attention sur le fait que les types d'actions A et B ont été supprimés lors de la dernière AGE de la société en date du 19 mai 2015.	

Fait à

Zaventem

Le

6/04/2016 (DD/MM/YYYY)

Nom & qualité

AFFINE R.E. SA
ANDRE BOSMANS MANAGEMENT SPRL
STRATEGY MANAGEMENT AND INVESTMENTS SPRL

Signature

Signature

Signature



# FORMULAIRE TR-1 BE

## PART I

### 1) Statut de la notification

Définitive

### 2) Emetteur

Nom BANIMMO  
Numéro d'identification 0888-061-724

### 3) Motif de la notification

Conclusion ou modification d'un accord d'action de concert



### 4) Notification par

Des personnes agissant de concert qui ont conclu un accord relatif à la possession, l'acquisition ou la cession de titres conférant le droit de vote  
Des personnes agissant de concert qui ont conclu un accord visant à obtenir le contrôle, à faire échouer une offre ou à maintenir le contrôle  
Une entreprise mère ou une personne détenant le contrôle



### 5) Personne(s) tenue(s) à notification

Nom (& forme juridique pour les personnes morales)	Adresse (pour les personnes morales)
AFFINE R.E. SA	5 rue Saint Georges, 75008 Paris
STRATEGY MANAGEMENT AND INVESTMENTS SF	Avenue Prince Baudouin 19, 1150 Woluwé-Saint-Pierre
Maryse Aulagnon	
Didrik van Caloen	



### 6) Cédant(s) des droits de vote (A remplir uniquement lorsque l'article 7 de la loi du 2 mai 2007 est d'application)

Nom (& forme juridique pour les personnes morales)	Adresse (pour les personnes morales)



Veuillez compléter "part II" pour les coordonnées des personnes visées aux points 5 et 6

Cliquez

### 7) Date de dépassement de seuil

07/04/2016 (DD/MM/YYYY)

### 8) Seuil franchi (en %)

65

Si la participation est tombée en dessous du seuil minimum, il vous est loisible de ne pas donner de données chiffrées au point 10

### 9) Dénominateur

11 356 544

Veuillez compléter le dénominateur ayant d'introduire les détails

MA →

10) Détails de la notification

A) Droits de vote	Notification précédente	Après la transaction			
		# droits de vote		% de droits de vote	
Détenteurs de droits de vote		Attachés à des titres	Non liés à des titres	Attachés à des titres	Non liés à des titres
Maryse Aulagnon	0	0		0,00%	
AFFINE R.E. SA	5 622 072	5 622 072		49,51%	
Sous total	5 622 072	5 622 072		49,51%	
Didrik van Caloen	0	0		0,00%	
STRATEGY MANAGEMENT AND INVE	1 931 895	1 931 895		17,01%	
Sous total	1 931 895	1 931 895		17,01%	
<b>TOTAL</b>		<b>7553967</b>	<b>0</b>	<b>66,52%</b>	<b>0,00%</b>

*Commencer d'abord par les "groupes" de détenteurs.  
 Ajouter les sous-totaux puis terminer par les détenteurs seuls  
 Les totaux , les "sous-totaux" et les % seront mis à jour après avoir utilisé la touche <CALCULER> ci dessous*

B) Instruments financiers assimilés	Après la transaction				
	Type d'instrument financier	Date d'échéance	Date ou délai d'exercice ou de conversion	# droits de vote pouvant être acquis en cas d'exercice de l'instrument	% de droits de vote
Détenteurs d'instruments financiers assimilés					
<b>TOTAL</b>	(par rapport à toutes les dates d'échéance)			<b>0</b>	<b>0,00%</b>
<i>Les totaux ne seront mis à jour qu'après avoir utilisé la touche &lt;CALCULER&gt; ci dessous</i>					
<b>TOTAL (Droits de vote &amp; Instruments financiers assimilés)</b>				<b># de droits de vote</b>	<b>% de droits de vote</b>
				<b>CALCULER</b>	<b>7 553 967</b>
					<b>66,52%</b>

11) Chaîne des entreprises contrôlées par l'intermédiaire desquelles la participation est effectivement détenue (le cas échéant)

Veuillez décrire ici ou joindre le schéma en annexe à votre envoi

voir schéma en annexe
-----------------------

12) En cas de droits de vote détenus suite à une procuration en vue d'une seule AG

Détenteur   cessera de détenir/détiendra à nouveau 0 droits de vote à partir du  

*MA D*

13) Information supplémentaire

A) Obligations convertibles et droits à la souscription de titres conférant le droit de vote non encore émis détenus					
Détenteur	Type d'instrument financier	Date d'échéance (DD/MM/YYYY)	Date ou délai d'exercice ou de conversion	Nombre	# droits de vote pouvant être acquis en cas d'exercice ou de conversion de l'instrument

+

B) Actions sans droit de vote	
Détenteur	Nombre

+

C) Remarques

Fait à

Zaventem

Le 13/4/2016

13/04/2016

(DD/MM/YYYY)

Nom & qualité

AFFINE R.E. SA	Maryse AULAGNON
SMI SPRL	

PDG Signature

Signature

-

+